Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260302-2026_03_13-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 2 mars 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le deux mars deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	18	16

Date de la convocation
19/02/2026

Date d'affichage
19/02/2026

Numéro de la Délibération :
2026-03-13

Présents :
Mmes Sylviane AYMÉ, Corinne LE BIHAN, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU.

M. Nicolas BENOIT, Jean-Robert LAOT, Cyril LE FUR, Lionel LE MADEC, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Philippe RONCE, Ludovic VICENT.

Absents : Gilles du PONTAVICE, Magalie HELLOCO

Absent(e)s excusé(e)s : Christine BENOT a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Corinne LE BIHAN,

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Devis interventions toitures sur les bâtiments communaux

M. Sébastien L'HERMITE, adjoint en charge des bâtiments, présente à l'assemblée le devis de l'entreprise J Cadoux pour des interventions à prévoir sur les bâtiments communaux.

Tout d'abord, sur la toiture du logement communal mitoyen de la mairie déléguée car il y a eu des infiltrations d'eau. Il faut donc renforcer la charpente en changeant les madriers endommagés et prévoir une reprise du solin de cheminée du côté infiltration. Pour ces travaux, le devis s'élève à 3 250 € HT (soit 3 575 € TTC).

Ensuite, à l'église de Saint-Gelven, il faut faire un nettoyage des gouttières car les agents ne sont pas équipés pour intervenir à cette hauteur. Une vérification de la toiture sera faite à cette occasion. Pour cette intervention, le devis s'élève à 1 450 € HT (soit 1 595 € TTC).

Enfin, sur la toiture de la salle des fêtes de Saint-Gelven, le bardage de la cheminée a été endommagé lors de la tempête Goretti . Pour la reprise de l'habillage de la cheminée et la location de la nacelle, J Cadoux propose un devis à 3 125 € HT (soit 3 437.50 € TTC).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- Valide le devis de l'entreprise J Cadoux pour un montant total de 7 825 € HT (soit 8 607.50 € TTC).
- Autorise le maire à signer le devis

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260302-2026_03_13-DE

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
	